PAGES DE GAUCHE



La lettre des élu(e)s du groupe Gauche 71 au Conseil départemental

DÉCEMBRE 2018

Assemblé départementale spéciale budget 2019

Evelyne Couillerot et Violaine Gillet au nom du groupe Gauche 71 ont formulé 5 propositions pour un budget 2019 offensif, pour soutenir le pouvoir d'achat des familles et favoriser l'économie locale par la transition énergétique. Des propositions qui ont toutes été rejetées par la majorité départementale.



Evelyne Couillerot « L'année se termine dans un climat de tensions fortes sur le plan national, avec des revendications justifiées en termes de pouvoir d'achat et de justice fiscale et sociale. Nous avons travaillé pour élaborer des propositions concrètes et réalisables, qui peuvent avoir un effet immédiat et à moyen terme sur les conditions de vie de nos concitoyens. Le Département doit prendre davantage sa part au bénéfice des populations et des territoires. Il doit s'attacher à déployer pleinement ses priorités : les familles, les enfants en collèges et les personnes en perte d'autonomie. »



PROPOSITION 1 : Réduire de **140 €** en moyenne par mois le reste à charge des personnes âgées en EHPAD (revenus inférieurs à 2000 €)

→ Coût : 5 millions d'€



PROPOSITION 2 : Augmenter tout de suite chaque heure APA à domicile de + 0,90 € et porter le tarif à 20,50 € pour les revenus au-dessus de 802 €

La dépendance au domicile sera mieux prise en charge, pour un meilleur accompagnement des personnes âgées.

→ Coût 595 000 €



PROPOSITION 3 : Mieux accompagner les collégiens en 6^{ème}, avec une aide à la scolarité et à la citoyenneté de 120 € pour l'achat de livres (hors ouvrages scolaires), de fournitures scolaires, de licences sportives, pour l'inscription à des activités culturelles ou pour passer le PCE1

Aide payée sur facture de dépenses. 5 300 entrées en sixième prévues en septembre 2019
→ Coût 120 € x 5 300 collégiens = 636 000 €



PROPOSITION 4 : Aider les particuliers à rénover leur logement pour économiser sur la facture énergétique, en doublant le taux de subvention départementale complémentaire au programme ANAH (de 5 à 10 %) et les aides forfaitaires destinées à des travaux d'isolation et de maîtrise de l'énergie (de 300 à 1000 € actuellement). Faciliter la réalisation des diagnostics énergétiques obligatoires en prenant en charge 200 €/diagnostic (ANAH)

→ Coût : 771 000 €



PROPOSITION 5 : Mieux aider les communes dans leurs projets de développement durable

1,5 M d'€ de plus en subvention dès 2019 pour financer un deuxième projet autour du développement durable.

+ 6 331 000 € pour nos ainés, les familles et l'éducation

+ 2,27 M d'€ d'investissement pour la transition énergétique et au profit de l'économie locale financés par une meilleure estimation des recettes, un autofinancement maîtrisé, sans augmenter la dette et la fiscalité.

Prochaine Assemblée départementale le 14 MARS 2019

PAGES DE GAUCHE



FOCUS des élu(e)s du canton de Saint-Rémy au Conseil départemental

CANTON DE SAINT-REMY BILAN 2018

Christine Louvel et Fernand Renaud vous présentent

leurs meilleurs vœux pour 2019

Aide aux associations

Le fonds d'aide à la vie associative locale (FDAVAL) est une dotation attribuée à chaque binôme d'élus des cantons, calculée en fonction du nombre d'habitants et de communes le composant.

Pour notre territoire cette dotation s'élève annuellement à 4 752 €.

Aides aux associations pour une animation ou un anniversaire : 5 associations ont été aidées à ce titre pour la somme totale de 3 252 €, cinq autres ont été aidées pour la création pour la somme totale de 1 500 €.

Aide aux écoles de sports

Le tennis-club de Saint-Rémy, badminton-club et judo-club de Saint-Marcel ont bénéficié d'une aide pour un total de 1 904 €.

Aide aux Comités sportifs

Le Comité de Judo de S&L, organise différentes manifestations envers les publics prioritaires du département, il bénéficie de subventions fléchées sur ses actions 5 900 €. Pour son fonctionnement annuel le Comité reçoit une subvention de 4 800 €, et 5 000 € dans le cadre de l'aide aux équipements soit 15 700 € au total.

Ecoles de musique

Trois écoles de musique (Saint-Rémy, Saint-Marcel et Sevrey) ont reçu une aide : ment pour la commune de Sevrey avec 7 647 € au total.

Aide à la formation des jeunes

11 jeunes ont passé leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), 3 jeunes le BNSSA (maître nageur) pour **1300 €.**

Aide aux collèges

Les Départements sont responsables des **collèges** et des dépenses afférentes en matière de construction, d'extension, de travaux (exemple Louis Pasteur à Saint-Rémy pour 6 657,16 €). Chaque année le Département octroie une dotation de fonctionnement :

Louis Pasteur à Saint-Rémy 162 906 € Vivant Denon à Saint-Marcel 144 946 €

Aide aux accueils de loisirs sans hébergement

Commune de Lux 482,50 €, commune de Saint-Rémy 4 488,50 €.

Aide à la parentalité

Dans le cadre de l'Appel à projets 2018, la commune de Saint-Marcel est soutenue pour l'action "Juin en famille" pour un montant de 1 250 €.

L'Association Système Bis de Varennes-Le-Grand 525 €, l'Association des Paralysés de France, France Handicap à Saint-Rémy 1750 € sont soutenues au titre du dispositif des Appels à projets pour les aidants non professionnels.

Aide à l'insertion des associations

Jardin du Cœur et le Relais Bourgogne basées toutes deux à Saint-Marcel reçoivent des subventions pour un total de **86 667 €.** Une aide financière de 2 000 € pour équipement de bénéficiaires du RSA.



APPEL A PROJETS - AAP 2018
en direction des communes

* LA CHARMEE	4 000 €
* LUX	18 750 €
* SAINT-REMY	22 500 €
* SEVREY	18 750 €
* VARENNES-LE-GRAND	13 612 €
* EPERVANS	18 750 €
* SAINT-MARCEL	27 111 €

Convention de participation financière pour des travaux sur une route départementale

Renouvellement de couche de roulement pour la commune de Sevrey avec l'aide départementale (à hauteur de 60%) pour **33 594,68 €.**

Action en faveur de l'agriculture

- * Journée des plantes rares
 1 500 €,
- * Adaptation des exploitations agricoles : aide pour une exploitation située sur La Charmée 6 200 €.

Aides aux particuliers

Dans le cadre des dispositifs d'aide à la maitrise des dépenses énergétiques et des travaux d'amélioration de l'habitat :

- ◆ Le dispositif « *Habiter mieux 71* » en complément de l'agence nationale de l'habitat (ANAH)
- 4 foyers ont bénéficié d'une aide respective de **500 €**,
- ♦ Le dispositif «Habitat durable »
- 15 foyers aidés pour un total de **9 600 €.**

•